

OBJET :

Ce mode opératoire décrit comment accéder aux ressources du Plateau de Cristallographie, dans le cadre de demandes d'analyses réalisées par le personnel du plateau ou de projet de recherche et développement.

DOMAINE D'APPLICATION :

Ensemble des unités de recherche de l'ICMG et des personnes externes faisant appel aux ressources du Plateau RX.

VOCABULAIRE :

PCN-ICMG : Plate-forme Chimie Nanobio-ICMG

ICMG : Institut de Chimie Moléculaire de Grenoble

DIFFUSION :

PLASMA

DOCUMENTS DE REFERENCE :

PR-12 Gestion des équipements et infrastructures

FO-07-001 Règlement intérieur de la plate-forme chimie Nanobio de l'ICMG (PCN-ICMG)

Indice	Date	Auteur	Nature de la révision	
A	08/01/14	NICOLAS ALTOUNIAN	Création	
			Vérification	Approbation
		Signé par :	CHRISTIAN PHILOUZE	
		Fonction :		
		Date :	12/03/14	
		Visa :	CP	

1. Introduction

Le présent document précise le mode de fonctionnement du Plateau RX de PCN-ICMG.

Les prestations fournies par le PRX concernent :

- La mise à disposition d'équipements
- La réalisation d'analyses
- La formation
- Les projets de recherche et développement

2. Mise à disposition d'équipements

Cette prestation pourrait être envisagée dans certains cas mais n'est pas disponible pour l'instant.

3. Réalisation d'une analyse de spectrométrie RX par le personnel du PRX

3.1. Expertise de l'échantillon

L'échantillon cristallin doit être apporté ou envoyé au service, si possible dans ses eaux mères. Celui-ci sera étudié sous la loupe binoculaire polarisante. Si cette étude est satisfaisante et validée par le service, la demande peut être prise en compte.

3.2. Création d'une demande d'analyse

Tout demandeur appartenant à l'ICMG, disposant d'un identifiant doit effectuer sa demande d'analyse par l'intermédiaire du logiciel de demande d'analyses PLATON.

Pour les demandeurs externes, après contact avec le Responsable technique du plateau, un devis sera établi en tenant compte de la nature des analyses à effectuer et de la qualité du demandeur (institutionnel ou privé). La prestation ne pourra être réalisée qu'après réception du devis signé par le demandeur et réception d'un bon de commande. Des forfaits pour un certain nombre de structures peuvent être envisagés.

3.3. Traitement de la demande d'analyse

L'analyse est effectuée par le personnel du PRX selon les souhaits du demandeur et les protocoles en vigueur sur le Plateau.

Une fois l'analyse réalisée, la fiche « résultat » est renseignée sur le logiciel PLATON par l'opérateur avec la possibilité de joindre plusieurs fichiers types cif, jpeg, pdb ou autre format particulier sur demande.

Un mail pourra être envoyé au demandeur par l'intermédiaire de PLATON avec les fichiers joints.

3.4. Archivage des données

Les données issues de l'analyse seront conservées pour une durée de 5 ans.

3.5. Devenir des échantillons

Une fois l'analyse réalisée, suivant le souhait du demandeur, l'échantillon est restitué ou détruit.

4. Formation

Le plateau offre la possibilité de réaliser des formations à l'utilisation des techniques de diffraction des rayons X à destination du personnel public ou d'entreprises privées.

5. Recherche et développement

Le plateau est ouvert à toute offre de collaboration dans le cadre d'un projet de recherche et de développement en concertation avec le coordinateur scientifique et le responsable technique.

6. Prévention et Sécurité

Le règlement intérieur de PCN-ICMG précise les consignes générales relatives à la prévention et sécurité.

7. Accès bâtiments

Pour l'accès au bâtiment C du DCM, les porteurs d'un badge « DCM » peuvent y pénétrer. Quelques badges sont créés pour d'autres laboratoires affiliés à l'ICMG (DPM et CERMAV) ou du voisinage (LEPMI).

Pour les personnes ne possédant pas de badge, le personnel du PRX est joignable par l'intermédiaire de l'interphone à l'entrée du bâtiment (liste affichée à l'interphone).

Contacts :

prx.icmg@univ-grenoble-alpes.fr

Responsable Technique

Christian Philouze : 04 76 51 45 84

Coordinateur Scientifique

Catherine Belle : 04 76 51 48 38